

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2015**

L'An Deux Mille Quinze, le Jeudi Dix-Sept du mois de Décembre à Onze heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Sylvia LAPTES - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Diana PERRAN - MM. Jean FAHRASMANE Jean DAIJARDIN - Mme Cynthia DINANE.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR (Procuration à M. Jean DAIJARDIN) - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN (Procuration à Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN) - M. Raymond PARSHAD (Procuration à M. Teddy MARY) - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT (Procuration à M. Laurent BERNIER).

ABSENTS : Mme Roberte MERI - MM. Cédric CORNET - Lucien GALVANI - Mmes Michelle MAXO - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

Monsieur Francs BAPTISTE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS
D'HEBERGEMENT DE MONSIEUR AKIM
CHEKHAB DANS LE CADRE DE SES
MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
« LA RIVIERA DU LEVANT »**

CC-2015-6S-DAAG-55

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la mission confiée à Monsieur Akim CHEKHAB relative à la définition et la mise en œuvre de la démarche de schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération,

Considérant la nécessité pour le Conseil communautaire d'autoriser la prise en charge des frais d'hébergement du consultant,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : De prendre en charge les frais d'hébergement de Monsieur Akim CHEKHAB dans le cadre de la mission qui lui a été confiée relative à la définition et la mise en œuvre de la démarche du schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération,

Article 2 : D'imputer les dépenses au Budget de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant.

Article 3 : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Principale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
22 DEC. 2015
Et publication ou notification
le
23 DEC. 2015

Fait et délibéré à Gosier, le 17 Décembre 2015

Pour extrait certifié conforme

Le Président

-Jean-Pierre DUPONT

